

Atlas de la Biodiversité Communale

Saint-Mars-d'Égrenne

Édito

En 2020 démarrait sur la commune de Saint-Mars-d'Égrenne, un atlas de la biodiversité communale, proposé par le Parc naturel régional Normandie-Maine, dans le cadre de financements de l'Office français de la biodiversité. Pendant plus d'un an, animations scolaires, défis Familles à biodiversité positive, rendez-vous culturels et nature, en partenariat avec le Réseau intercommunal des médiathèques (RiM) d'Andaine-Passais se sont succédé.

Ces événements qui nous ont réunis ont permis de compléter les inventaires des oiseaux, des mammifères, des amphibiens, des papillons, des plantes et des milieux naturels.

L'heure du bilan est venue.

Combien d'espèces ont été découvertes sur la commune ?
Combien d'oiseaux ou de plantes ? Y-a-t-il des espèces rares ?
Quelle a été l'implication des habitants sur ce projet ?
Que pouvons-nous faire suite à cet ABC ?

Nous vous laissons découvrir les réponses dans ce liuret.

Maryse Oliveira,
Présidente du Parc

Marie-Thérèse de Vallambros,
Membre du Bureau du Parc



La démarche des ABC	p.3
La biodiversité de la commune	p.4
Mobilisation citoyenne	p.6
Des outils pour découvrir	p.8
Perceptions d'habitants	p.9
Des groupes étudiés à la loupe	p.10
Les habitats naturels	p.12
Grands types d'habitats	p.14
Portrait de la commune	p.22
Favoriser la biodiversité sur ma commune	p.24
Favoriser la biodiversité dans mon jardin	p.26
Ils se sont investis dans le projet	p.28

La démarche des ABC

Lancés en 2010 par le Ministère de la Transition Écologique, les Atlas de la Biodiversité sont maintenant des outils proposés par l'Office français de la biodiversité pour réaliser un état des lieux de la connaissance faune, flore, du patrimoine naturel d'une commune. Aujourd'hui, c'est plus de 1 400 projets d'ABC sur le territoire français, portés par des structures variées. Le Parc naturel régional Normandie-Maine a répondu à un appel à manifestation d'intérêt en 2017 pour 5 communes : Rives d'Andaine, Mantilly, Passais-Villages, Saint-Mars-d'Égrenne et Saint-Roch-sur-Égrenne.

Les communes volontaires et la structure porteuse du projet s'engagent à réaliser le portrait nature et à mobiliser les citoyens autour de la préservation de ce patrimoine. C'est à la fois un outil d'aide à la décision pour les collectivités et un appui aux démarches citoyennes et participatives autour de la sensibilisation de la biodiversité.



Cet atlas est financé à 80% par l'OFB et à 20% par le Parc.

Un projet en partenariat avec le Réseau intercommunal des médiathèques

Le Parc est associé depuis 2019 au Réseau intercommunal des médiathèques d'Andaine-Passais sur le programme commun réalisé sur la commune de Rives d'Andaine, (Objectif Nature). Ce partenariat s'est poursuivi en 2020 autour de plusieurs animations réalisées en commun, associant les compétences de chacun autour de la nature et de la culture, sur les communes de Mantilly, Passais-Villages, Saint-Mars-d'Égrenne et Saint-Roch-sur-Égrenne.



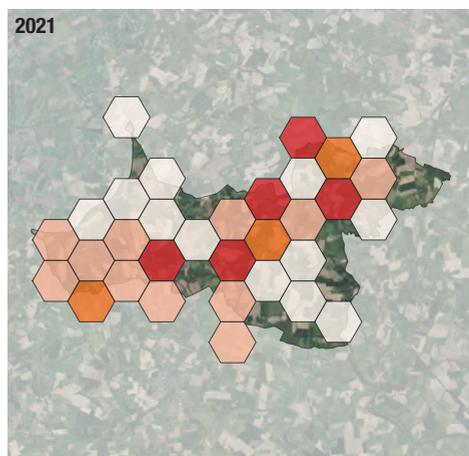
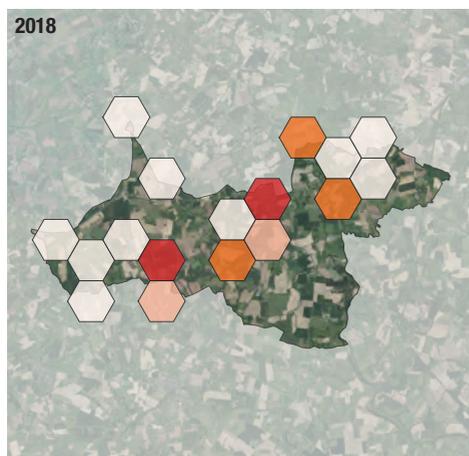
La biodiversité de la commune



À l'image des communes voisines, Saint-Mars-d'Égrenne est composée de plaines bocagères, de prairies, de cultures et de poiriers hautes-tiges. Dans ce bocage lâche, les hameaux sont dispersés et les fermes traditionnelles cohabitent avec les exploitations agricoles plus modernes. Située sur

le bassin hydrographique de l'Égrenne et de la Varenne, ces deux cours d'eau ont donné naissance à de nombreuses prairies humides communément appelé les marais de l'Égrenne. Bien que moins conséquents aujourd'hui, les marais accueillent une flore et une faune rare à préserver.

Carte de la connaissance après le passage de l'ABC



▲ NOMBRE DE DONNÉES ACQUISES AVANT ET APRÈS LE PROJET

□ 1-25 □ 25-100 □ 100-200 □ 200-500



Atlas de la biodiversité en ligne



Dans une démarche de partage des connaissances naturalistes, le Parc naturel régional Normandie-Maine a développé un Observatoire de la Biodiversité. Cet outil, disponible en ligne, est accessible à tous. Il permet de découvrir l'ensemble des espèces, de la faune, de la flore et de la fonge (champignons), observées sur le territoire du Parc ces dernières années. Il s'agit d'un état des connaissances et non d'un inventaire exhaustif.

Plus d'informations :
<https://observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/atlas/>

L'ABC en chiffres

11 Grands types de milieux naturels

59 Espèces protégées au niveau national

16 Espèces protégées au niveau régional

23 Espèces rares*

66 Taxons** découverts

184 Nouveaux taxons**

283 Taxons** retrouvés

762 Espèces recensées

949 Observations naturalistes réalisées (dont 25 provenant d'habitants)

51 Défis relevés dans l'application smartphone Mission Nature

105 Participants aux 14 animations nature sur les 4 communes de l'ABC

10 Familles participantes au défi Famille

30 Scolaires accompagnés

* Espèces en raréfaction sur le territoire pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation

** Ici, taxon = espèces et sous espèces



Mobilisation citoyenne

La mobilisation citoyenne au projet était un axe fort et important de cet ABC. Le solide partenariat avec le RiM a permis de proposer un calendrier d'animations conjoint et étoffé, à travers une communication commune: comités citoyens, sorties nature, ateliers, défis-familles, projets pédagogiques scolaires étaient de la partie.

Cette programmation 2020 fut chamboulée suite à la crise sanitaire: les animations ont été maintenues, reportées ou annulées, avec une jauge maximale de 10 personnes par animation. Sur les 21 animations

prévues, 14 ont pu avoir lieu, avec 105 participations enregistrées.

Grâce à des habitants motivés du bocage de Passais, le Parc a pu ajouter à sa base de données 245 observations naturalistes citoyennes.



Atelier coccinelles

Zoom sur...

10 familles à *Biodiversité positive*

L'objectif: former des habitants volontaires à l'accueil de la biodiversité dans leur jardin. Les inscrits ont pu découvrir les aménagements, gestes et pratiques à adopter pour héberger correctement mammifères, amphibiens, oiseaux, insectes et flore sauvage. Trois des cinq défis prévus ont pu être réalisés, ainsi que la tant attendue remise des prix !



« L'eau, notre patrimoine commun »

Une animation organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Inscrite dans le calendrier de l'ABC, l'animation *L'eau, notre patrimoine commun* a permis aux habitants du territoire de découvrir et de s'interroger sur l'importance des cours d'eau et des zones humides, ainsi que de l'impact des activités humaines sur leur bon état de santé et le nôtre.

30 élèves autour du martin pêcheur

Un projet pédagogique scolaire a été proposé à l'école de Passais-Villages. Accompagnée d'un illustrateur et du Parc durant une année, la classe de CM2 a créé deux petites histoires sous forme de flipbook en s'intéressant au martin pêcheur d'Europe. Malgré le confinement, le projet a pu voir le jour.





Des outils pour découvrir

L'application smartphone *Mission nature*



Développée spécialement dans le cadre de l'ABC, elle regroupe 29 missions d'observations naturalistes à accomplir, en prenant directement des photos avec son portable. 51 clichés géolocalisés ont été transmis au Parc pour validation, permettant de confirmer la présence de l'espèce concernée sur le territoire.

Le mur d'expression *Siméon le papillon*

Ce dernier, installé dans la maison des services de Passais, a permis de recueillir des messages d'habitants concernant des observations naturalistes, des suggestions de sorties et des questionnements.

Le Coin nature

Mis en place depuis 2020 sur la commune de Passais-Villages, il a pour but de montrer aux habitants, élus et agents communaux les différentes possibilités d'accueil de la faune et de favorisation de la biodiversité sur leur territoire.





Perceptions d'habitants du territoire

**INTERVIEW DE PAULINE RADIGUE,
HABITANTE PARTICIPANT AUX DÉFIS FAMILLES**

» **Que vous a apporté le projet Objectif Nature ?**

Le projet Objectif Nature ABC nous a permis d'acquérir, à moi et mes enfants, des connaissances en biodiversité et les bons réflexes à adopter pour la favoriser. Les thématiques étaient variées et complémentaires, toutes passionnantes. J'ai beaucoup apprécié les animations en 2 temps avec une partie théorique et une partie pratique qui étaient adaptées à toute la famille. Quel plaisir de repartir avec nos réalisations et les poser ensuite dans notre jardin.

Qu'en reprenez-vous ?

Je n'avais pas pensé à valoriser mon jardin et y faire des aménagements, même tous simples. Nous sortons toujours de notre terrain pour observer et c'est sans doute dommage. L'ABC nous a incité à davantage nous attarder et observer autour de la maison. La visite de Morvan au domicile des participants, pour des conseils personnalisés, était une très bonne idée.

Est-ce que le projet auquel vous avez participé a changé votre regard sur la Nature (ou biodiversité) ?

Participer à l'atlas en envoyant nos observations nous a habitué à être plus attentifs et observateurs. Nous allons essayer de continuer à garder les habitudes prises. Nous partageons aujourd'hui ce que nous avons appris avec nos amis et la famille. Et nous sommes impatients que le printemps revienne pour utiliser les connaissances acquises, les réalisations (nichoirs...) et les cadeaux remis lors de notre dernière séance.

Les seuls regrets : le peu de participants et la crise Covid qui a entraîné l'annulation de certains RDV. Sinon un vrai plaisir. Merci encore à toute l'équipe d'animation ! »

**TÉMOIGNAGE DE
CATHERINE VILLEDIEU,
RESPONSABLE DU SERVICE
CULTUREL AU RIM**

» *Riche et varié, ce programme a exploré les multiples facettes de la nature. Du pays d'Andaine au Bocage de Passais, c'est tout un territoire qui a su se mobiliser autour d'un projet et d'actions communes tournées vers la nature. Des temps forts qui ont permis au Réseau des médiathèques de toucher un autre public, de mettre en avant ses collections mais aussi de valoriser le savoir-faire des habitants d'un territoire.* »



Groupes étudiés à la loupe

Les investigations ciblées ont été réalisées par des spécialistes sur la commune. Les milieux naturels ainsi que cinq groupes ont été plus particulièrement étudiés.

Les oiseaux 67 espèces

Sentinelles de la biodiversité, ils font partie de notre quotidien et sont plus ou moins faciles à observer et écouter. Choisir d'étudier ce groupe a permis de partager avec les habitants leurs connaissances sur ces espèces et les enjeux pour leur préservation.

Par le Groupe ornithologique normand

Les mammifères 22 espèces

Discrets et de mœurs nocturnes, chauves-souris et micro-mammifères étaient peu connus sur le territoire. Leur présence a été certifiée grâce à différentes méthodes d'inventaire : la recherche d'indices de présence (crottes, poils, restes de repas, terriers, etc.), l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes, des inventaires acoustiques pour les chauves-souris accompagnés de séances de capture puis relâché.

Par le Groupe mammalogique normand



Les papillons 120 espèces

Qui n'a jamais vu de papillon dans son jardin ? Dans ce groupe très diversifié en formes et en couleurs se distinguent les papillons de jour (rhopalocères) et de nuit (hétérocères). La diversité est d'ailleurs plus importante chez ces derniers : sur les 120 espèces recensées, 82 sont des papillons de nuit.

Par le Groupe d'étude des invertébrés armoricains



La flore 315 espèces

L'étude de la flore est un volet incontournable pour pouvoir dresser le portrait nature d'une commune. Les cortèges floristiques et les caractéristiques de chaque espèce vont apporter de précieuses indications sur la nature des milieux, leur état de santé et leur évolution. Le nombre important d'espèces recensées reflète la diversité des cortèges identifiés pour chaque habitat.

Les inventaires de l'ABC alimentent le futur Atlas des plantes sauvages de l'Orne dont l'écriture est en cours et est portée par l' Association faune et flore de l'Orne (AFFO) et le Conservatoire national botanique de Brest (CBNB). Il rassemble des données collectées entre 2000 et 2021 dans le département. Saint-Roch-sur-Égrenne compte à ce jour 312 espèces végétales sauvages recensées.

Par l'Association faune et flore de l'Orne



Les amphibiens 8 espèces

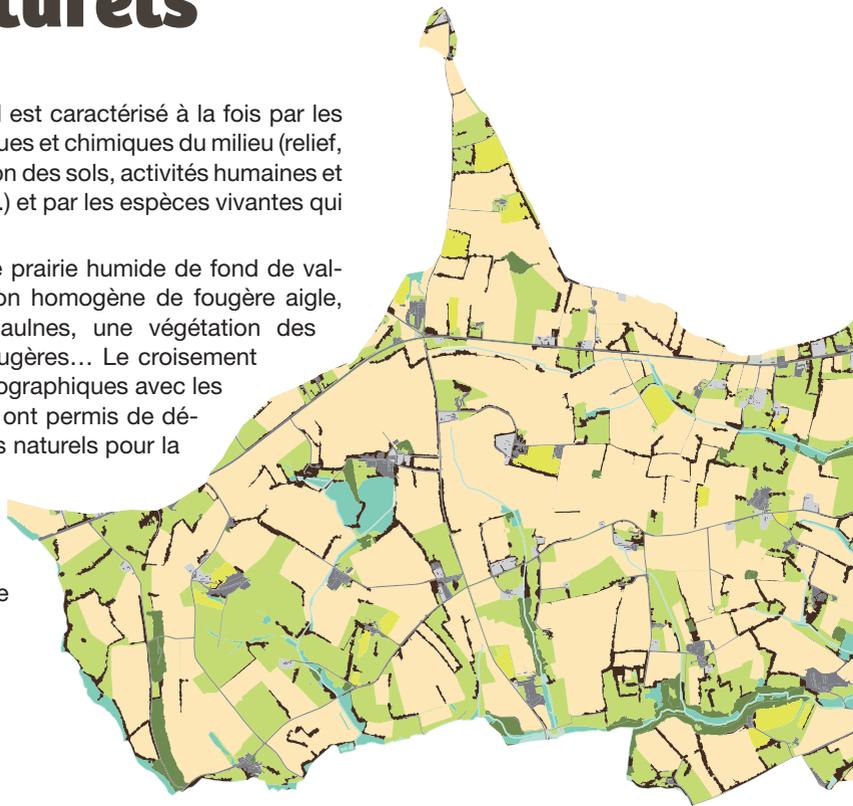
Intimement liés aux zones humides et à «double vie», les amphibiens sont de bons indicateurs de milieux humides. Tritons, crapauds, grenouilles et salamandres se raréfient avec la disparition progressive de leurs habitats. Les inventaires ont été réalisés de manière ponctuelle par des agents du Parc.



Les habitats naturels

Un habitat naturel est caractérisé à la fois par les conditions physiques et chimiques du milieu (relief, climat, composition des sols, activités humaines et leurs impacts, etc.) et par les espèces vivantes qui y cohabitent.

Par exemple: une prairie humide de fond de valon, une végétation homogène de fougère aigle, un boisement d'aulnes, une végétation des murs à petites fougères... Le croisement des données cartographiques avec les photos aériennes ont permis de décrire onze habitats naturels pour la commune. Ce travail a été réalisé par le Conservatoire national botanique de Brest (CBNB).

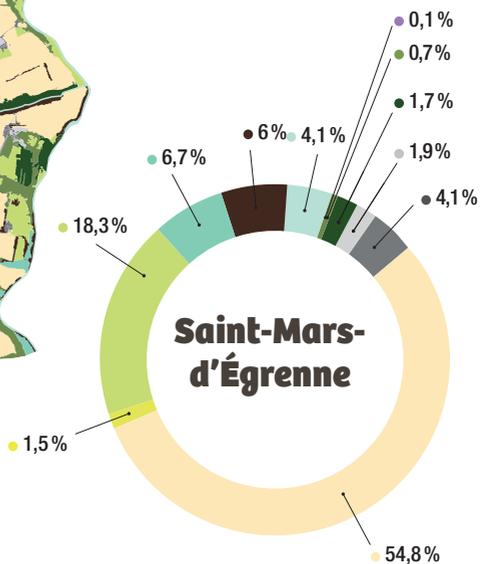
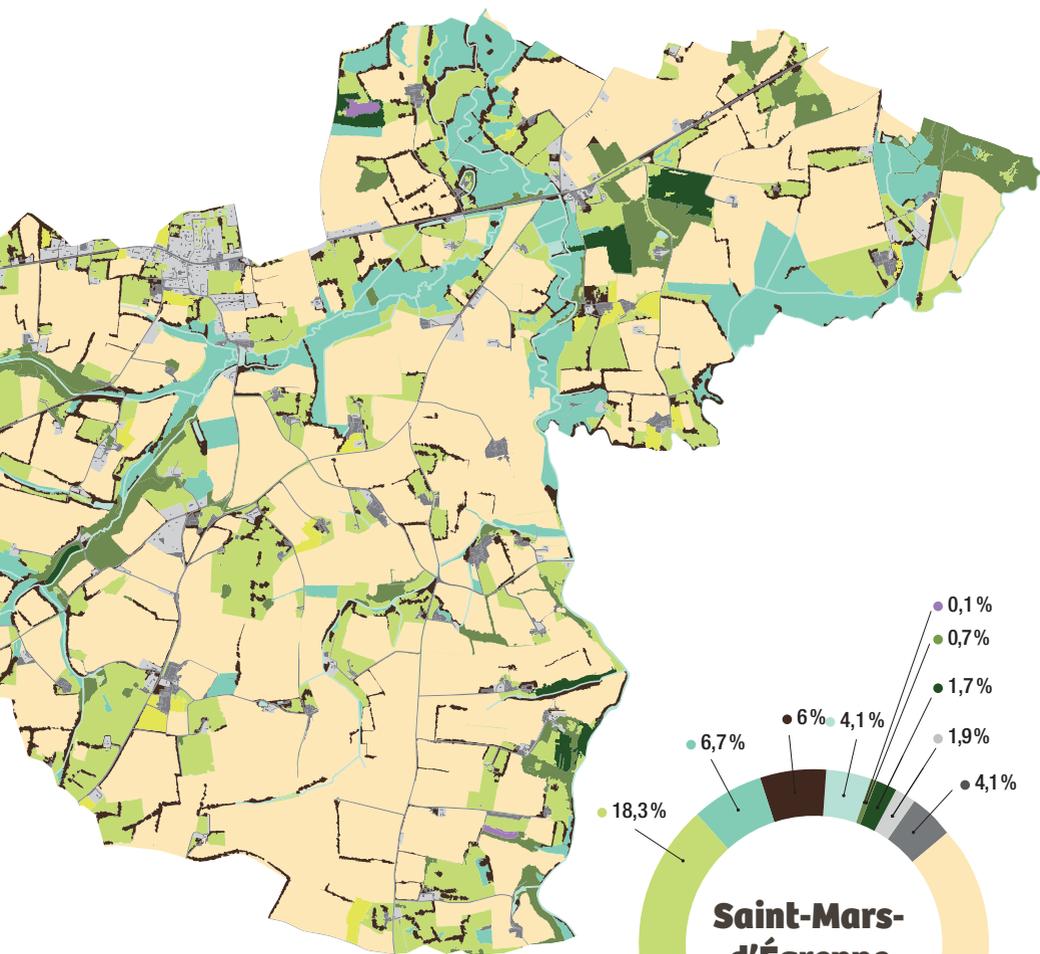


HABITATS NATURELS

-  Cultures
-  Vergers
-  Prairies et pelouses sèches et mésophiles

-  Végétations des haies et talus
-  Forêts d'arbres à feuilles caduques
-  Plantations d'arbres
-  Prairies et pelouses humides

-  Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
-  Landes et fourrés
-  Parcs et jardins
-  Milieux non végétalisés



Source: CGTV 2016, CBNB-PNR NM

Grands types d'habitats

et les espèces qu'ils abritent



Prairies

Les prairies représentent 25% du territoire de la commune. Localisées principalement au niveau des marais de l'Égrenne et de la Varenne, elles se rassemblent en complexe le long des méandres des cours d'eau, dans les fonds de vallées humides ou autour des vergers haut de tige.

Elles sont représentées par un cortège de plantes herbacées, sans arbres ni arbustes. Ce cortège, assez homogène, est généralement dominé par des graminées telles que le fromental et des plantes dites «à fleurs» comme les **renoncules** (1) ou les **marguerites** (2) pour les prairies de fauche qui en sont caractéristiques.



1



2



Aurore

C'est l'un des premiers papillons printaniers. Espèce opportuniste et commune, il s'observe dans des prairies où poussent la cardamine des prés, l'une des plantes hôtes de la chenille. Le mâle est facilement reconnaissable grâce à l'extrémité de ces ailes de couleur orange.

Prairies mésophiles

Du grec meso “milieu”, ces prairies sont définies comme étant, typiquement normandes, ni sèches, ni humides, mais entre les deux. Un cortège de plantes caractéristiques les composent, permettant ainsi d'accueillir une faune particulière. Des espèces telles que la **centaurée noire**(1) ou l'**achillée millefeuille**(2) peuvent être observées.

Les prairies mésophiles constituent presque les trois quarts de la surface prairiale de la commune : ces dernières accompagnent des secteurs de prairies plus humides à l'est, et sont encore présentes à l'ouest. Elles sont généralement maintenues grâce à des activités d'élevage.



Fromental

Aussi appelée avoine élevée, cette plante appartient à la famille des poacées. Espèce commune, elle est typique des prairies de fauche et courante sur les bords de chemins. Elle peut mesurer jusqu'à 1,5 m de hauteur et fleurit entre le printemps et la fin de l'été.



Trichie du rosier

Si les anglais l'appellent *Bee-beetle*, le scarabée abeille, c'est en référence à son apparence pouvant rappeler celui d'un bourdon ou d'une abeille. Se nourrissant principalement de nectar, ce coléoptère se rencontre dans les rosiers, les marguerites, les berces... Les larves peuvent vivre plus de deux ans dans le bois en décomposition.





Prairies humides et habitats associés

Représentant aujourd'hui 6,7% de la surface communale, c'est le bassin hydrographique de l'Égrenne et de la Varenne qui les alimente. Le Boulay, la Motte, la Morinière ou encore le secteur de la Haute Lande font partie des lieux dits rassemblant des milieux humides riches : prairies tourbeuses et paratourbeuses, fourrés humides ou encore roselières.

On peut y trouver des espèces adaptées aux conditions humides telles que le **Lychnis fleur-de-coucou**(1) ou encore la **laîche paniculée**(2).



Criquet ensanglanté

Espèce indicatrice des prairies humides, le criquet ensanglanté a fortement régressé sur le territoire du Parc. Ce gros criquet aux fémurs rouge sang est encore observé dans les prés humides, marais, fossés... Son chant est facilement identifiable : un « tic » assez semblable au bruit d'une clôture électrifiée sous tension.



Spergule des champs

Cette plante annuelle, mesurant en vingtaine de centimètres, possède de petites fleurs blanches composées de cinq pétales. Elle fleurit entre mai et septembre et se trouve principalement au sein des grandes cultures, des champs, des pelouses et zones sableuses.

Cultures

Marqueur des paysages de la commune, les cultures représentent 54,8% de la surface communale. Ces dernières, peu propices à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, peuvent tout de même présenter quelques espèces qui leur sont liées comme le **coquelicot**(1) ou la **violette des champs**(2). Ces compagnes des cultures sont aussi appelées mesocoles. Elles se raréfient dans les champs de céréales modernes et se cantonnent, à présent, aux bords de champs.



Vergers

Sur Saint-Mars-d'Égrenne, depuis la tempête de 1999, les surfaces de vergers régressent et ce malgré les plantations récentes. Aujourd'hui, elles représentent 1,5% du territoire communal. Les vergers de poiriers haute-tige et de pommiers font partie intégrante du maillage bocager qui dessine le territoire. Souvent associée au verger, il n'est pas rare d'apercevoir la chouette chevéche aux alentours.

Pipistrelle commune

Opportuniste, la pipistrelle commune vit dans des zones urbaines, aux prairies et aux boisements. Exclusivement insectivore, ce mammifère volant nocturne peut manger près de la moitié de son poids en insectes par nuit.





Bocage de l'ouest

Les haies, chemins creux et talus de bord de route sont des éléments essentiels du bocage, constituant des corridors écologiques indispensables. Ils permettent la connexion entre des réservoirs biologiques tels que les prairies et les vergers. Leur richesse botanique est en partie maintenue grâce à la gestion différenciée, qui participe également au maintien des populations d'insectes. Ce sont des refuges pour la faune (déplacements, alimentation, reproduction, abri).

Ces éléments du patrimoine paysager jouent un rôle important face aux évolutions climatiques à venir grâce à leurs rôles de régulateurs climatiques et hydrauliques, d'effet brise-vent, de préservation des sols, etc. Saint-Mars-d'Égrenne possède quelques petits boisements de feuillus rattachés au maillage bocager, notamment vers le Pont de l'Égrenne, le Moulin neuf ou encore le Bas buisson.

Les talus

Qu'ils soient de bords de route, forestier, de prairies ou encore de cultures, les talus recèlent d'une importante variété de plantes et de champignons. Cette richesse dépend toutefois fortement de son environnement et reflète la diversité apportée par les haies telle que l'**anémo**ne de bois (1) ou l'**orchis mâle** (2) qui s'y rencontrent au printemps.



Et le bois mort ?

Son rôle est indispensable dans le cycle biologique de certaines espèces et de la constitution de la matière organique et des sols. Préserver le bois mort en décomposition, c'est préserver les nombreuses espèces de champignons et de faune qui lui sont liées. Ouvrez l'œil, il est un peu partout !

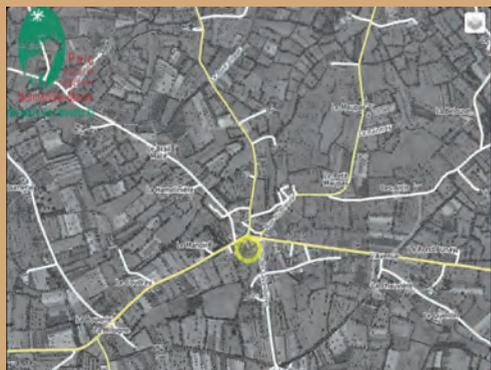
Couleuvre d'esculape

Ce serpent, pouvant atteindre 1,5m de long, passe une partie de son temps dans les arbres. Espèce arboricole, elle chasse des oiseaux et leurs œufs, perchée dans les arbres. En régression en France, cette couleuvre est assez commune sur le territoire du Parc. Le maintien de prairies, lisières et espaces rocaillieux et ensoleillés lui sont favorables.



Aubépine

Aussi appelé bois de mai, ce petit arbre épineux appartient à la même famille que les rosiers. Espèce commune, elle fleurit entre mai et juin, dans les haies ou lisières boisées. Ses fleurs sont blanches ou rosées et laissent place, dès le début de l'automne, à une baie rouge.



Un observatoire pour suivre l'évolution du bocage

Une interface de suivi de l'évolution du bocage adossée à un inventaire des haies de 1945, 2000 et 2010 est accessible sur le site Internet du Parc.

Plus d'informations : observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/bocage.php



Les rivières, les cours d'eau et les mares

De nombreux habitats sont liés aux cours d'eau, mares et marais qui parcourent la commune de Saint-Mars-d'Égrenne. Le ruisseau du Pont Barrabé, la Varenne et les nombreux petits cours d'eau confèrent au secteur un important réseau de zones humides, principalement localisé à l'est de la commune, se poursuivant au fil du circuit hydrographique.

Des espèces végétales patrimoniales telles que le flûteau nageant et l'ache inondée ont été recensées lors des inventaires botaniques.



Bergeronnette des ruisseaux

Son cycle biologique est intimement lié à l'eau, comme l'indique son nom. Farouche, elle est reconnaissable à son plumage ponctué de jaune, à sa longue queue en balancier. Commune sur notre territoire, on peut l'observer entre les rochers des cours d'eau où elle attrape libellules et autres insectes.



Triton alpestre

Le triton mâle présente des couleurs plus contrastées que la femelle, il est cependant plus petit. Son dos, gris-bleuté, porte une crête ponctuée de taches noires et son ventre est de couleur orange vif. Il fréquente une grande variété de milieux, boisés ou non, et plus ou moins anthropisés. Il chasse de petits invertébrés.





Bourgs et hameaux

À l'image des communes avoisinantes, Saint-Mars-d'Égrenne est composée d'un bourg et de nombreux petits hameaux où la biodiversité est aussi bien présente ! Bâtimements et murs anciens, jardins, cimetières et autres espaces verts sont des refuges pour bon nombre d'insectes, d'oiseaux et même des champignons. Posez un instant l'œil sur un vieux muret en pierre : vous y trouverez très certainement des mousses, des lichens et de petites plantes qui poussent dans les anfractuosités.

Mésange nonnette

Curieuse et furtive, vous pourrez l'apercevoir à vos mangeoires durant l'hiver où elle emporte les graines pour aller les déposer dans ses nombreuses cachettes. Elle est reconnaissable à sa calotte noire et à son plumage grisâtre, aux nuances de bruns et de beige.



Escargot petit-gris

Présent aussi bien dans les jardins des particuliers que dans la nature, son activité est principalement nocturne. Un tas de bois un peu humide à proximité des pieds d'orties ainsi que des anfractuosités lui sont favorables.



Cymbalaire des murs

Cette petite plante, aux feuilles rondes et charnues, est présente sur les vieux murs en pierre, appréciant l'ombre et la fraîcheur. Ces fleurs, d'un violet léger, ponctuées d'une tache jaune, se repèrent dès le printemps et ce jusqu'en septembre.



Portrait de La commune

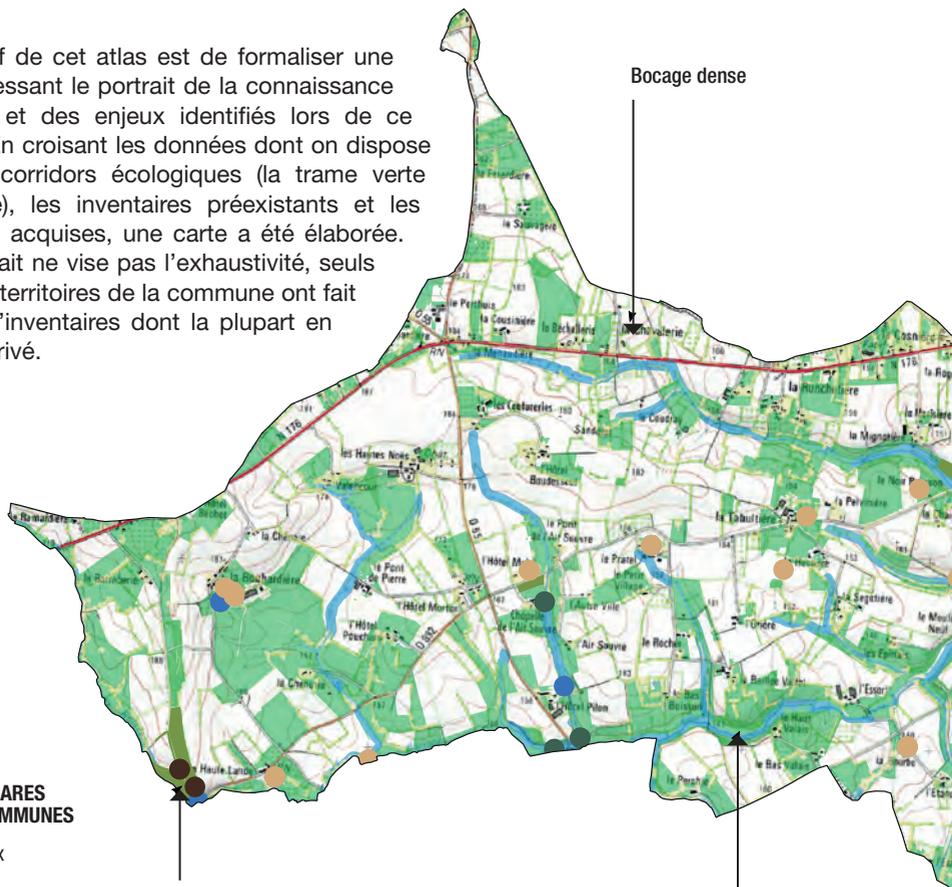
L'objectif de cet atlas est de formaliser une carte dressant le portrait de la connaissance actuelle et des enjeux identifiés lors de ce travail. En croisant les données dont on dispose sur les corridors écologiques (la trame verte et bleue), les inventaires préexistants et les données acquises, une carte a été élaborée. Ce portrait ne vise pas l'exhaustivité, seuls certains territoires de la commune ont fait l'objet d'inventaires dont la plupart en terrain privé.

ESPÈCES RARES OU PEU COMMUNES

- Oiseaux
- Plantes
- Amphibiens
- Mammifères

TRAMES VERTES ET BLEUES

- Réservoirs
- Corridors
- Trame bleue
- Habitats d'intérêt

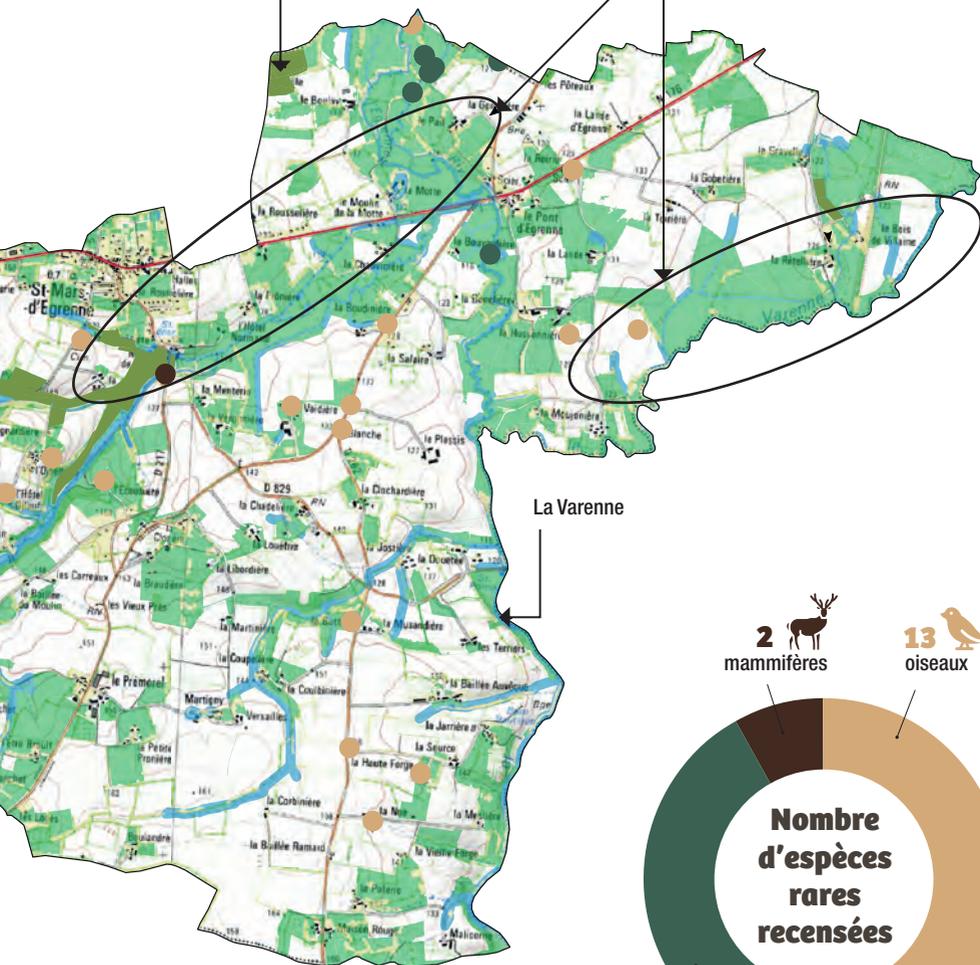


Fond de vallon humide :
prairies, roselières, saulaies

Cours d'eau sinueux, ripisylves
diversifiées avec des prairies humides

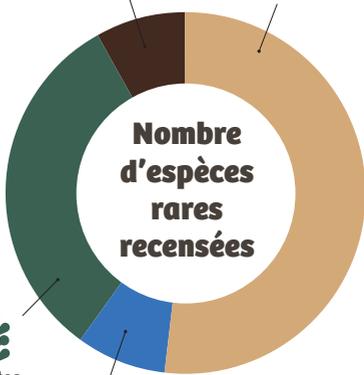
Prairies paratourbeuses

Cortège de prairies humides autour de l'Égrenne et de la Varenne



La Varenne

2  mammifères
13  oiseaux



8  plantes

2  amphibien

0 1 2km N



Favoriser La biodiversité sur ma commune

Quelques pistes d'actions qui peuvent être engagées par la commune et ses habitants pour favoriser la biodiversité.

Éclairage

Afin d'atténuer les effets néfastes de l'éclairage public sur la vie nocturne (insectes, chauves-souris) et d'économiser de l'énergie, une réflexion peut se faire au travers de : l'aménagement des horaires de fonctionnement, l'intensité lumineuse, l'orientation des réverbères et la couleur de l'éclairage.

Préservation des zones humides

Connaître et conserver les zones humides d'intérêt, informer les propriétaires.

Utiliser les moyens adaptés pour leur entretien.

Pour les zones abritant des espèces rares, se rapprocher du Parc pour obtenir des conseils complémentaires.

Bâtiments

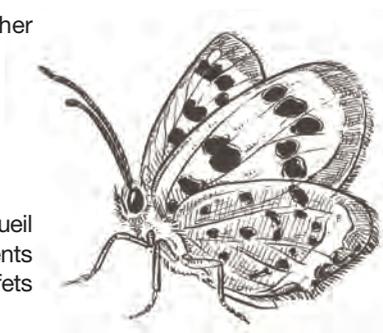
chauves-souris, hirondelles, rapaces

Les bâtiments existants sont souvent favorables à l'accueil des chauves-souris ou des oiseaux. Des aménagements simples permettent de les accueillir sans provoquer d'effets indésirables.

Espèces exotiques envahissantes

Ne pas broyer les stations de renouées du Japon avec des outils comme l'épaveuse, privilégier une intervention manuelle.

Se renseigner sur les plantes envahissantes pour connaître les précautions à prendre.





Entretien des cimetières

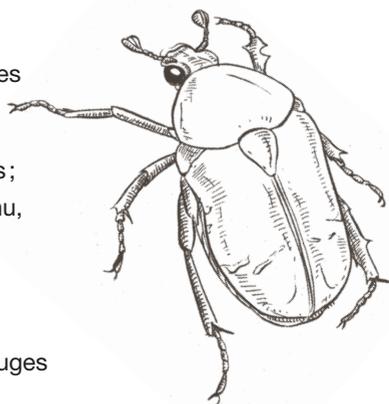
Gestion des bords de routes

- Régler la hauteur de coupe à au moins 10 cm pour permettre d'épargner la flore et la petite faune ;
- La barre de coupe tue moins que le broyage, il est préférable de privilégier la fauche avec export des résidus plutôt que le gyrobroyage ;
- Mettre en place la gestion différenciée des bords de route en n'entretenant que les secteurs indispensables ;
- Dans la mesure du possible, réaliser l'entretien des bords de route en plusieurs fois.

Agriculture

- Maintenir en bordure de parcelle, des haies diversifiées pour l'accueil de la petite faune ;
- Sur les zones de jachères, de bords de champs et de routes, privilégier la fauche avec export des résidus plutôt que le gyrobroyage ;
- Préserver les milieux particuliers et les zones humides ;
- Favoriser une gestion raisonnée des intrants ;
- Ne pas laisser le sol nu, préserver la diversité du sol en réalisant des labours de faible profondeur ;
- Laisser des zones refuges durant l'hiver.

- Favoriser la gestion différenciée et l'entretien des cimetières avec le «zéro phyto» ;
- Maintenir et planter des essences locales d'arbres et arbustes ;
- Proposer des structures d'accueil pour la faune telles que des points d'eau et autres refuges.





Favoriser la biodiversité dans mon jardin

Plantation de haies utiles et accueillantes

Les haies comptent parmi les structures paysagères les plus importantes pour l'accueil de la biodiversité, en commençant par les oiseaux. La haie champêtre (variétés locales) est idéale. La haie champêtre est idéale, avec des essences locales.

Des espaces de pelouses fleuries

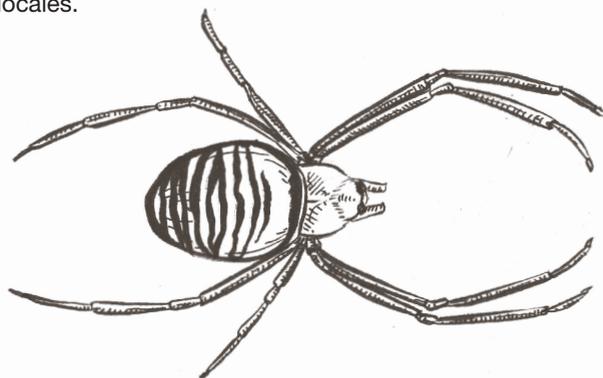
La flore sauvage est un élément indispensable pour l'accueil de la biodiversité au jardin. Pissenlit, pâquerette, plantain, trèfle, marguerite... autant d'espèces qui peuvent s'installer, à condition de leur laisser le temps de pousser.

Des pierres en tas, isolées ou en muret

Milieu favori des lézards recherchant la chaleur des pierres exposées au soleil ; c'est également un habitat accueillant pour mollusques, ver luisant, scolopendre, crapauds...

Tas de bois mort et de fagots

Hérisson, musaraigne, triton ou encore carabe, toutes ces espèces peuvent élire domicile dans votre tas de bois mort. Les souches et les arbres morts permettent également d'accueillir d'autres espèces.





Des points d'eau permanents

Sans installer pour autant une mare dans votre jardin, un point d'eau permanent présente un vrai bénéfice pour l'accueil d'une plus grande biodiversité. Son absence est souvent un frein à l'installation d'un grand nombre d'espèces.

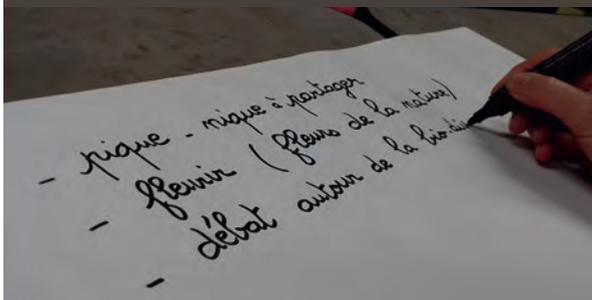
Installation d'aménagements pour la biodiversité

À l'image des nichoirs à oiseaux, il existe de nombreux autres aménagements qui se démocratisent de plus en plus dans les jardins: nichoir à chauves-souris, gîte à hérisson, refuge à insectes...

Et après ?

Avez-vous envie de créer une zone refuge pour les oiseaux, les chauves-souris ?
Vous avez des questions pour gérer un espace naturel ?

Différentes propositions existent pour favoriser la biodiversité autour de chez vous, renseignez-vous au **02 33 81 75 75 !**



Ils se sont investis dans le projet avec le Parc

L'office Français de la Biodiversité



Nos partenaires pour la médiation

Le réseau intercommunal des médiathèques
de la Communauté de communes Andaine-Passais

Béatrice Mancel, Catherine Villedieu, les salariés et toute l'équipe des bénévoles
dont Paul Wright à l'origine du projet d'exposition Faune et Flore Ici.
Maxime Belloche, Classe CM2 de Passais-la-Conception, Natural Solutions.

Nos partenaires pour les inventaires

Association faune et flore de l'Orne et ses bénévoles
Conservatoire botanique national de Brest
Groupe d'étude des invertébrés armoricains et ses bénévoles
Groupe mammalogique normand
Groupe ornithologique normand



Les élus

Henri Bonnel, Marie-Thérèse de Vallambros, Sylvain Jarry et André Neveu.

Et tous les habitants qui ont participé de près ou de loin !
Et pour tous les autres... Un grand merci !

► Office français de la biodiversité (OFB)

Pour en savoir plus sur les ABC :
abc.naturefrance.fr

► Parc naturel régional Normandie-Maine

Maison du Parc – Le Chapitre – CS 80005 – 61320 Carrouges Cedex
Tél. 02 33 81 75 75 – www.parc-naturel-normandie-maine.fr

